



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
téléphone (450) 583-3307, télécopieur (450) 583-3637
www.ville.vercheres.qc.ca courriel : mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

En vertu du règlement No. 150-91 et ses amendements de la Municipalité de Verchères portant sur les dérogations mineures, adopté en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est donné de la présente demande de dérogation.

DM 02-2018

À l'immeuble sis au 621, rue Marie-Anne Larose, formé du lot 6 130 372, une demande de dérogation est déposée pour faire reconnaître comme conforme une marge de recul latérale de 5,92 mètres au lieu de 6,10 mètres.

Le Conseil municipal écoutera et entendra tout intéressé et statuera sur cette demande à sa séance du 3 avril 2018, à 20hres à la salle du conseil à la mairie de Verchères.

Donné à Verchères, ce 20 mars 2018

Municipalité de Verchères

Luc Forcier, g.m.a.
Directeur général